

Le 21 janvier 2026

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### L'ARS GRAND EST ET FRANCE ASSOS SANTE GRAND EST RENFORCENT LEUR PARTENARIAT AU SERVICE DES USAGERS

L'Agence Régionale de Santé Grand Est et France Assos Santé Grand Est ont signé ce mercredi 21 janvier 2026 une convention de partenariat pour la période 2026–2028. Coconstruite à l'automne 2025, cette convention structure une coopération déjà active et renforce un objectif partagé : promouvoir les droits des usagers et développer la démocratie en santé sur l'ensemble du territoire régional.

Cette convention a été signée par Madame le Docteur Christelle Ratignier-Carbonneil, Directrice Générale de l'ARS Grand Est, et Monsieur Jean-Michel Meyer, Président de la délégation régionale France Assos Santé Grand Est. Elle s'appuie sur des valeurs communes d'engagement, de transparence, de participation citoyenne et de partenariat, et vise à mieux associer les usagers aux politiques et aux décisions de santé en région.

#### Cinq axes de coopération pour des résultats concrets

##### 1. Renforcer la représentation des usagers (RU) dans les instances

Le Grand Est compte environ 1 400 postes de représentants des usagers, avec des vacances de postes encore significatives dans plusieurs instances (Commissions Des Usagers en établissement, Conseils Territoriaux de Santé, Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie...). Le partenariat vise notamment à réduire les postes vacants, à améliorer la lisibilité des processus de désignation et à valoriser le rôle des RU.

##### 2. Développer la formation, socle d'un engagement efficace

L'ARS Grand Est et France Assos Santé Grand Est réaffirment l'importance de l'accès à la formation des représentants des usagers, en particulier avec la formation « RU en Avant ! » obligatoire pour chaque nouveau représentant des usagers nommé pour la première fois après le 1<sup>er</sup> juillet 2016.

##### 3. Mieux communiquer, mieux faire connaître les droits et le rôle des RU

Les partenaires renforceront leur coordination en communication pour améliorer la visibilité et la reconnaissance de la représentation des usagers, valoriser des temps forts (ex. « Soigne tes Droits ») et coorganiser des événements structurants en région. En situation exceptionnelle impactant le système de santé, un dispositif d'information spécifique auprès des associations d'usagers pourra être défini conjointement.

##### 4. Favoriser l'accès à des soins de qualité et sécurisés, en intégrant l'expérience patient

Le partenariat renforce la coopération sur l'accès, la qualité, la sécurité et la pertinence des soins. Il encourage la co-construction d'innovations centrées sur la vision des patients, ainsi que la prise en compte de l'expérience et des résultats rapportés par les patients. Il vise aussi à promouvoir l'expérience patient et la satisfaction dans les démarches de certification des établissements, et à valoriser les retours d'expérience et résultats.

#### Contacts presse

ARS Grand Est : [ars-grandest-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-presse@ars.sante.fr)

France Assos Santé Grand Est : [emunerelle@france-assos-sante.org](mailto:emunerelle@france-assos-sante.org)



## 5. Déployer une culture du partenariat patient

Les deux signataires entendent renforcer la reconnaissance du patient comme acteur central et soutenir l'évolution des pratiques vers des démarches davantage collaboratives entre usagers et professionnels de santé.

La convention prévoit une feuille de route annuelle, un groupe de suivi paritaire se réunissant deux fois par an, ainsi qu'une revue stratégique annuelle entre la direction générale de l'ARS et le bureau régional de France Assos Santé Grand Est. Un bilan intermédiaire en 2027 et un bilan final en 2028 seront réalisés à partir d'indicateurs partagés.

Madame le Docteur Christelle Ratignier-Carbonneil, Directrice Générale de l'ARS Grand Est :

*« Cette convention traduit une ambition claire : faire vivre la démocratie en santé au plus près des territoires, en renforçant la place des usagers dans les instances et dans l'amélioration continue de la qualité des soins »*

Monsieur Jean-Michel Meyer, président de France Assos Santé Grand Est :

*« Cette convention confirme la place essentielle des usagers dans la construction des politiques de santé. Ensemble, avec l'ARS Grand Est, nous affirmons une conviction forte : la qualité, la sécurité et la pertinence des soins se construisent avec les usagers, jamais sans eux »*

### Contacts presse

ARS Grand Est : [ars-grandest-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-presse@ars.sante.fr)

France Assos Santé Grand Est : [emunerelle@france-assos-sante.org](mailto:emunerelle@france-assos-sante.org)